

**Zeitschrift:** L'Hôtâ  
**Herausgeber:** Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien  
**Band:** 39 (2015)

**Artikel:** Le "Plat des Chaux" des Breuleux  
**Autor:** Gigon, Jean-Pierre  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1064657>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le «Plat des Chaux» des Breuleux

«Plat des Chaux» est le nom du vaste pâturage communal situé au sud du village franc-montagnard des Breuleux au centre duquel se trouve la ferme de «La Fin des Chaux» (Fig. 1).

Comment expliquer ce pluriel inhabituel alors que le mot «Chaux» est toujours utilisé au singulier pour désigner plusieurs toponymes: La Chaux-d'Abel, La Chaux-de-Fonds, La Chaux-des-Breuleux, La Chaux-du-Milieu, etc. Y aurait-il eu plusieurs «Chaux» à l'endroit qui nous préoccupe?

Rappelons d'abord que le terme «Chaux» n'a rien à voir avec l'oxyde de calcium; ce vocable d'origine préceltique (*calmis*) désigne une terre inculte, par exemple un pâturage impropre au labourage.<sup>1</sup>



Figure 1: Ferme de «La Fin des Chaux», au centre du pâturage du «Plat des Chaux», 2014, photo Jean-Pierre Gigon.

Le 9 février 1761, les habitants de la Communauté des Breuleux adressent une requête<sup>1</sup> au Prince Evêque Joseph Guillaune Rinck de Baldenstein (1744-1762) par laquelle ils contestent «une nouvelle taxe foncière annuelle de 2 livres 5 sols relative au Fief de la Chaux

Saint-Imier, circuit (surface) de terrain qui est en communal, c'est-à-dire en champois ou pâturage communal de 180 journaux», soit environ 54 hectares, ce qui correspond au huitième de la superficie de l'actuelle commune des Breuleux.

«Ce fief a été acquis du vénérable Chapitre de Saint Imier en l'année 1528 au titre de fief héréditaire. La lettre d'investiture du 4 janvier 1528, de même que toutes les reprises féodales disposent et stipulent généralement toutes, pour

le canon<sup>3</sup>, la somme de 2 livres et 8 sols bâlois sans autres charges ni servitudes. Le 4 janvier 1527, la Communauté des Breuleux avait déjà acquis d'un particulier nommé Huguenin Crevoisier de Sonvilier un fonds gisant dans le même endroit dit de franc héritage.»

Après plusieurs échanges épistolaires avec Monsieur de Valoreille, châtelain de la Franche Montagne, cette requête ne sera finalement pas agréée par le Souverain.

<sup>3</sup> Canon, n.m.: Loyer annuel.

<sup>1</sup> Deroys Louis et Mulon Marianne, *Dictionnaire des noms de lieux*. Les Usuels, Robert, Paris 1992.

<sup>2</sup> AAEB, B 239 FM3/24 : « A Son Altesse, très humble requête des Bourgeois habitants de la Communauté des Breuleux aux fins d'obtenir une gracieuse exemption des censes foncières, (signée Pierre Joseph Donzé, lieutenant et Jean Pierre Bonnemain, juré).

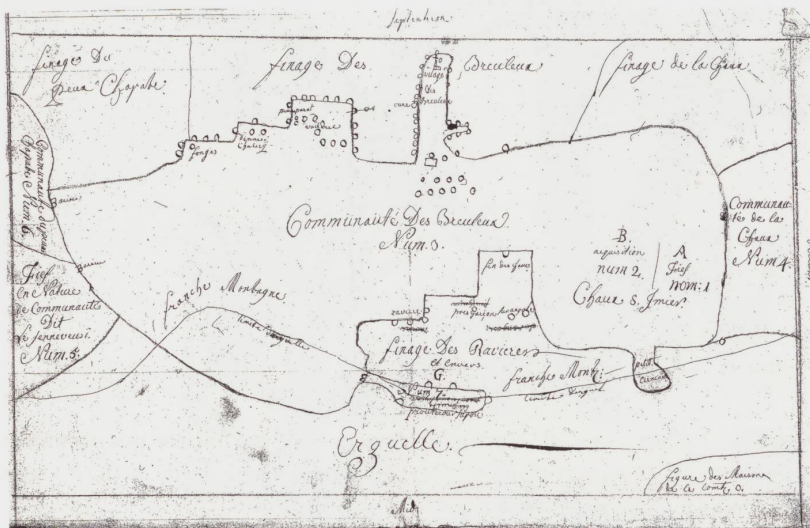


Figure 2: Plan de la Communauté des Breuleux en 1761, 39 x 24 cm, Archives de l'Ancien Evêché de Bâle, Porrentruy, AAEB B239 FM 3/24.

La missive du 9 février 1761 est assortie d'un très instructif plan de situation du territoire de la Communauté des Breuleux où figurent en bonne et due place les deux terrains (lettres A et B) dont la nouvelle taxe foncière est contestée et qui sont localisés dans le secteur est de l'actuel «Plat des Chaux».

Ainsi s'explique l'appellation plurielle «Plat des Chaux», c'est-à-dire Plaine des Chaux, car il y avait plusieurs «Chaux» à cet endroit, à savoir celle de la Communauté des Breuleux, celle du Chapitre de Saint-Imier acquise en 1528 (lettre A sur le plan reproduit en fig. 2) et celle provenant de Huguenin Crevoisier de Sonvilier en 1527 (lettre B).

Le principal intérêt de cette correspondance réside dans le

document annexé, qui constitue un rarissime plan d'époque de l'actuelle Commune des Breuleux en 1761.

Ce document ne comporte pas d'échelle mais précise la délimitation du territoire de cette commune entre l'Erguël au Sud, la Communauté du Peu-Chapatte et le Cerneux-Veuil à l'Ouest, la Chaux-des-Breuleux au Nord-Est. A noter un léger décalage des sites par rapport aux actuels points cardinaux. Y figurent notamment plusieurs lieux-dits et hameaux toujours existants: Les Fonges, Derrière Chalery, Le Peu Parrat, Les Vacheries, Sur Angosse, Le Pré Garçon, La Fin des Chaux, Les Envers et Les Ravières, où l'on reconnaît les actuelles quatre fermes. L'église est située au haut du

village, dont la vingtaine de maisons se répartissent au long d'une bande de terre qui deviendra la rue principale. Au sud du village se trouvent une vingtaine d'habitations en plein pâturage.

On remarque également l'implantation caractéristique des fermes sur la limite entre le pâturage communal et les terres agricoles (champs, prés, jardins, chènevières), dispositif permettant à la fois l'élevage et les cultures.

Jean-Pierre Gigon

Avec toute ma gratitude et amitiés à Damien Bregnard, archiviste adjoint aux Archives de l'Ancien Evêché de Bâle qui m'a aimablement ouvert les arcanes de son captivant domaine.